

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE

Siège social : 45, Avenue Kheïreddine Pacha- 1080 – Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Astrée a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 21 juin 2024, a fixé le montant des dividendes à 2,200 dinars par action et la date de détachement pour le 1^{er} Juillet 2024.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via Tunisie Clearing pour les titres qui y sont déposés.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.